

LA RECHERCHE MAGHRÉBINE EN SCIENCES SOCIALES SUR LES MIGRATIONS : ANALYSE DES THÈSES SOUTENUES EN FRANCE* 1969-1991

Claude LIAUZU

L'étude des migrations, objet dont le statut scientifique est encore insuffisamment affirmé, exige d'être accompagnée par une interrogation constante des conditions de l'élaboration des connaissances.

Pourtant, sauf erreur, on ne dispose d'aucun état des lieux ni état des questions concernant les travaux menés par les chercheurs d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. Une telle entreprise, en cours, demande un effort d'investigation dans des centres de documentation très dispersés et dans les principales universités.

1. L'émigration : une terra incognita pour les Universités d'Afrique du Nord

Les premiers résultats de cette enquête montrent la faible place des migrations dans les champs scientifiques nationaux. En Tunisie, un répertoire récent (1991) ne signale qu'une dizaine de mémoires de CAR et DRA et aucune thèse. De même, pour les catalogues algériens de 1977 et 1983. S'il y a bien eu quelques colloques – celui du CREA d'Alger en 1981 (publié en 1982, *L'émigration maghrébine en Europe : exploitation ou coopération*) et celui d'Oran en 1989 – au total, il semble que les sciences sociales algériennes n'aient pas fait des mouvements humains un élément central de leur problématique. Ce qui domine, c'est une analyse de la dépendance, qui ignore les dynamiques du processus migratoire et les transformations des populations qui y sont engagées.

A. Sayad a bien montré cette difficulté à penser les « enfants illégitimes » (1). Peut-être est-ce du côté marocain que les recherches ont le plus avancé. Ces constatations sont confirmées par les soutenances de thèses en

* Cet article utilise un inventaire effectué par Saoud BAKALTI pour un mémoire de fin d'étude du Diplôme Migrations, Echanges et Développement Méditerranéens. L'analyse de la production des thèses a été faite en collaboration avec Claude LIAUZU. La recherche est appelée à se prolonger.

(1) A. SAYAD souligne le poids des stéréotypes négatifs, y compris dans le discours universitaire, cf. *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1984, p. 389. Ainsi, dans les Actes du Colloque du GRECO 13, *Les Algériens en France*, Publisud, 1985, M.N. Bourenane parle-t-il « d'hommes-sandwichs de la politique française ». Il faut attendre le Forum sur l'émigration maghrébine et le Colloque d'Oran en 1989, pour qu'une réflexion critique sur la société algérienne face à son émigration s'amorce.

France, où celles qui concernent le Maroc suivent celles portant sur l'Algérie de beaucoup plus près qu'on ne l'attendrait au vu de l'ancienneté et de l'ampleur respectives des phénomènes migratoires.

L'analyse, qui devait porter initialement sur la production universitaire des pays d'émigration, s'est donc arrêtée dans un premier temps sur les thèses présentées auprès des universités françaises.

On sait, d'après un sondage effectué par l'IREMAM dans le fichier *Thésam* que 80 % de ces thèses sont le fait de chercheurs que l'on peut considérer comme natifs de pays arabes et musulmans, ou ressortissants de ces pays, ou encore d'origine immigrée. Le critère utilisé, le seul possible, est fourni par le nom. Appliqué aux migrations, il a permis de constituer une liste de 204 titres. Ce nombre, sans commune mesure avec ce qu'il est possible de comptabiliser dans les universités d'Afrique du Nord, justifie la démarche adoptée ici. On ne prétend

TABLEAU 1
Nombre annuel de soutenances par pays étudiés

	Algérie	Tunisie	Maroc	Maghreb	Total
1969	-	-	-	1	1
1970	-	-	-	-	-
1971	-	1	-	-	1
1972	2	1	-	-	3
1973	-	-	-	2	2
1974	3	-	-	1	4
1975	4	1	-	1	6
1976	2	1	2	1	6
1977	3	1	-	-	4
1978	3	2	2	2	9
1979	3	1	-	7	11
1980	6	1	2	5	14
1981	6	1	3	10	20
1982	5	-	-	7	12
1983	4	2	2	12	20
1984	3	1	10	7	21
1985	4	3	3	6	16
1986	5	1	3	7	16
1987	2	2	4	7	15
1988	2	-	2	4	8
1989	2	-	3	1	6
1990	2	-	2	2	6
1991	2	-	-	1	3

certaines pas toujours évident de délimiter ce qui concerne les sociétés d'origine et les communautés à l'étranger, les migrations maghrébines et les autres migrations. Faute d'une lecture de l'ensemble des travaux, l'interprétation des titres rend inévitable une marge d'approximation.

L'inventaire a tiré parti du *Thésam* d'Aix-en-Provence et l'a complété, pour une cinquantaine de titres, par dépouillement du fichier central de Nanterre, des bibliothèques d'URBAMA de tours et Migrinter de Poitiers, l'utilisation de *Remisis*, ainsi que par un répertoire injustement méconnu du CNDP Migrants.

Le corpus établi est significatif. Significatif d'abord de la constitution d'un domaine de recherche. Il faut rappeler que l'inventaire réalisé par le CASHA en 1964 ne comptait en tout et pour tout que 3 thèses (celles de J. Ray en 1938, de J. Rager en 1950 et de A. Michel en 1956 qui peut être considérée comme ouvrant le domaine). Le répertoire *Thésam* rassemble 227 titres intéressant les migrations sur 6 000 au total pour l'ensemble du monde arabe et musulman, soit 3,8 % dont 190 pour le Maghreb sur 3 000, soit 6,3 %. Ni cette proportion ni cette quantité ne sont négligeables. Quel est l'apport des chercheurs maghrébins ?

2. Le paradoxe d'une recherche maghrébine menée dans les Universités françaises

La courbe des soutenances annuelles montre d'abord un décalage considérable dans le temps entre les mouvements migratoires et leur étude, puisque la première thèse ne date que de 1969. La progression est rapide et la décennie 1976-1986 est particulièrement productive (152 titres sur 204). Ensuite, la baisse est sensible. Même si les années les plus récentes sont sous-estimées (le recensement de *Thésam* ne dépassant pas 1987), il n'est pas exclu qu'il y ait tendance à une stagnation sinon à un recul.

Peut-être cette tendance correspond-elle à l'épuisement de certains thèmes dominant dans les années 1970, et il faut espérer que les renouvellements de la connaissance seront soutenus par la création de formations de DEA et DESS (2).

Une amélioration de l'encadrement est en effet possible et nécessaire. Sur 146 directeurs de travaux, 11 seulement peuvent être considérés comme sociologues, géographes, juristes et psychologues spécialisés dans le domaine des migrations, et 19 dans le domaine maghrébin en sociologie, géographie, histoire, littérature, ethnologie, économie, psychologie et études arabes. Cet émiettement est aussi évident quant au nombre d'universités (3).

(2) Aussi invraisemblable que cela paraisse, il a fallu attendre 1990 pour qu'un Diplôme de 3^e cycle concernant les migrations ait vu le jour. Il s'agit du Diplôme Méditerranée, Echanges et Développement de l'Université Paris 7 Denis Diderot, en cours d'habilitation comme DESS. Depuis, a été créé, en octobre 1991, le DEA Migrations, Espaces et Sociétés à poitiers, cohabilité avec l'Université Paris 7.

(3) Sur les 146 directeurs recensés, un a dirigé 7 thèses, deux 4, six 3, vingt-six 2, tous les autres une seule ! Les soutenances ont eu lieu dans 29 universités, pour moitié parisiennes. La part des universités de « province » s'accroît dans la dernière décennie (Aix-Marseille, Lyon, Grenoble, Toulouse, et Lille).

TABLEAU 2
Répartition des thèses

	Algérie				Maroc				Tunisie				Maghreb				Total			
Auteurs	H	F	T	%	H	F	T	%	H	F	T	%	H	F	T	%	H	F	T	%
Sociologie	18	5	23	35,9	5	1	6	15,7	4	1	5	26,3	13	-	13	15,6	40	7	47	23
Psychologie	6	9	15	23,4	6	2	8	21	4	-	4	21	16	3	19	22,8	32	14	46	22,5
Sc.Education	2	5	7	10,9	3	-	3	7,8	1	-	1	5,2	6	2	8	9,6	12	7	19	9,3
Géographie	3	-	3	4,6	6	3	9	23,6	3	-	3	15,7	3	-	3	3,6	15	3	18	8,8
Histoire	2	1	3	4,6	-	-	0	-	1	-	1	5,2	2	1	3	3,6	5	2	7	3,4
Sc.Politiques	2	-	2	3,1	2	-	2	3,1	-	-	0	-	-	1	1	1,2	4	1	5	2,4
Sc.Econom.	5	-	5	7,8	4	1	5	13,1	2	-	2	10,5	5	2	7	8,4	16	3	19	9,3
Droit	2	-	2	3,1	2	-	2	5,2	1	-	1	5,2	7	3	10	12	12	3	15	7,3
Linguistique	1	1	2	3,1	-	1	1	2,6	-	1	1	5,2	1	5	6	7,2	2	8	10	4,9
Ethnologie	1	-	1	1,5	2	-	2	5,2	-	-	0	-	2	-	2	2,4	5	-	5	2,4
Démographie	1	-	1	1,5	-	-	0	-	1	-	1	5,2	-	1	1	1,2	2	1	3	1,4
Littérature													4	-	4	4,8	4	-	4	1,9
Etudes arabes et islamiques													1	2	3	3,6	1	2	3	1,4
Sc.Information													3	-	3	3,6	3	-	3	1,4
	43	21	64		30	8	38		17	2	19		63	20	83		153	51	204	

H = hommes
F = femmes
T = total

Comment se négocie le choix du sujet entre le thésard et son directeur ? Dans quelles conditions la demande est-elle prise en charge ? La répartition par discipline est en elle-même indicative de la logique induite par l'organisation française du champ. Si l'on excepte la démographie, dont la sous-représentation surprend et peut tenir à des lacunes des inventaires, on relève dans le tableau annexe la faible place de la science politique, de l'histoire, de la linguistique et de l'ethnologie, et, au contraire, la prédominance de la sociologie (23 %) et de la psychologie, qui, avec les sciences de l'éducation, représente près du tiers du total. Cette répartition est très différente de celle des études arabes et maghrébines dégagées à partir de *Thésam* où l'emportent l'économie, le droit, l'étude de l'espace et la science politique.

Il est donc intéressant de s'interroger sur la façon dont la réalité biface de l'é/m/migration s'inscrit dans la configuration universitaire française. Celle-ci semble peu à même de répondre aux besoins de connaissance liant les espaces de départ et d'arrivée et articulant les composantes multiples d'un phénomène social total. En l'absence de pôles disciplinaires, dont ne peuvent tenir lieu une sociologie touche à tout, ni une psychologie interculturelle mal reconnue par les autres sciences humaines, et d'une problématisation rendant compte de l'ensemble des dimensions des migrations, le domaine n'est par parvenu à se structurer.

Cette constatation est renforcée par le faible nombre de thèses d'Etat : 3 en droit, en sociologie, en sciences économiques.

Mais ce paysage n'est pas figé, et la faible organisation des études migratoires a pour compensation une souplesse évolutive. La progression actuelle des travaux en histoire et sciences politiques en est un exemple.

3. De l'étude des migrations aux médiations culturelles

Ainsi, les titres portant sur les « Maghrébins » passent de 31 % du total entre 1971 et 1980 à 45 % entre 1981 et 1990. Les thèses s'inscrivent désormais moins dans une problématique nationale de l'émigration que dans la situation déterminée par l'enracinement de l'immigration, par le renouvellement des générations et par l'intégration à la société française.

Confirmation de ce glissement est fournie par la place des auteurs de sexe féminin (25 %) : elle est le triple de celle des thèses portant sur l'ensemble du monde arabe et islamique. Cette féminisation (relative), faible dans les disciplines « dures » (économie, géographie), est particulièrement sensible en psychologie et sciences de l'éducation, en langue, qui représentent à elles trois 57 % des thèses soutenues par les femmes. Les études menées par celles-ci portent principalement sur le prolongement scolaire du milieu domestique, l'enfance, ou encore sur les relations interculturelles et la langue (la « maison de l'être »), bref, l'ordre du privé plus que du public.

La transformation la plus nette est, en effet, celle des thématiques de recherche, analysée sommairement ici à partir des titres concernant l'Algérie et le Maghreb.

TABLEAU 3
Thèses soutenues par des auteurs femmes

1971 :	1 (Sociologie)
1972 :	1 (Histoire)
1974 :	1 (Sociologie)
1975 :	1 (Psychologie)
1976 :	2 (Géographie, Linguistique)
1979 :	2 (Sciences de l'éducation)
1980 :	5 (2 Études arabes et islamiques ; 1 Psychologie ; 1 Droit ; 1 Sciences de l'éducation)
1981 :	10 (5 linguistique ; 2 Psychologie ; 1 Sociologie ; 1 Droit ; 1 Sciences politiques)
1982 :	2 (Psychologie)
1983 :	5 (2 Linguistique ; 1 Psychologie ; 1 Sciences de l'éducation ; 1 Démographie)
1984 :	2 (Sociologie ; Psychologie)
1985 :	4 (2 Psychologie ; 1 Sociologie ; 1 Sciences de l'éducation)
1986 :	3 (2 Sciences économiques ; 1 Psychologie)
1987 :	4 (3 Psychologie ; 1 Droit)
1988 :	2 (Sociologie ; Sciences économiques)
1989 :	2 (Sciences de l'éducation ; Géographie)
1990 :	2 (Sciences de l'éducation ; Géographie)
1991 :	2 (Sociologie ; Sciences de l'éducation)

On peut classer le corpus en fonction de plusieurs pôles :

1° Le pôle d'étude des migrations de travail, lié aux relations France-Maghreb et aux préoccupations développementalistes. Il domine dans les années 1970 avec le thème de la réinsertion, du retour, qui prend le pas à partir de 1978.

2° Le pôle de la sociologie française de l'immigration, qui dans la même période, est centrée sur le travail, la condition et le statut de l'immigré.

3° Le pôle d'étude des communautés issues de l'immigration se recompose sur les problèmes de la famille, de la femme et des jeunes. A compter des années 1980, l'école, l'échec scolaire sont l'objet de travaux de plus en plus nombreux, de même que les problèmes de déviance, d'identité, d'intégration.

L'accès au politique, avec la loi de 1981 étendant le droit d'association aux étrangers, la mobilisation des beurs deviennent aussi des thèmes de recherches (4).

(4) La notion de « seconde génération » transposée de la littérature en langue anglaise à la France et à l'Europe fait problème. Le mot « beur » entre dans le *Petit Robert* en 1986, Radio Beur étant créée en 1981. On ne trouve, sauf erreur, ce mot dans aucun titre de thèse, bien qu'il ait connu une fortune médiatique.

Selon M. Cl. Munoz (1988), les premiers travaux sur les jeunes remontent au début des années 1970, et ils sont d'abord le fait des travailleurs sociaux et du milieu associatif. Le même caractère récent de ces travaux est souligné par J. Lirus-Galap (1981).

Dans *Français et immigrés*, Girard et Stoetzel ne consacrent que 40 pages aux enfants, et A. Sauvy indique en préface que leur assimilation ne fait pas problème.

C'est donc bien à propos de l'immigration maghrébine que la notion fait son entrée, et elle s'impose rapidement à partir de 1976.

F. Dubet, *Immigration : qu'en savons-nous ?* (La Documentation Française, 1989), et G. Noiriel, *Actes du Colloque sur les Italiens et les Espagnols en France (CNRS, 1991)* en font une critique justifiée par le caractère empirique et très idéologique de la notion.

L'intérêt pour les « diasporas », pour les réseaux transnationaux ou trans-méditerranéens est également imputable à la période récente. Cependant, la dimension européenne ne fait que s'esquisser, sans doute en raison de l'hexagonalisme dans notre Université. De même, l'islam et les banlieues, qui sont surtout l'objet de recherches sur contrats, commencent seulement à trouver un aboutissement dans le genre qu'est la thèse.

Les réorientations de la recherche qu'il faudrait peut-être appeler franco-maghrébine, sont pour une part le fait de jeunes chercheurs issus de l'immigration, d'une génération née en France et accédant aux formations de 3^e cycle, ainsi que d'une immigration intellectuelle ayant choisi de demeurer dans le pays d'accueil.

Une enquête sur le devenir des auteurs de ces travaux, qui, outre leur apport à la connaissance du phénomène migratoire, jouent un rôle non négligeable dans le tissu associatif, dans l'ingénierie sociale, permettrait de mieux cerner l'un de vecteurs de la formation des médiateurs culturels.

Répertoires utilisés

A.F.D.A. *Dix ans de recherche universitaire française sur le monde arabe et islamique de 1968 à 1979. Recherches sur les civilisations* 1982.

C.A.S.H.A. Centre Africain des Sciences Humaines Appliquées. *Connaissance de l'immigration nord-africaine en France*, Février 1964.

C.N.D.P. Migrants. Prouvost-Tonnelier, *Répertoire des thèses universitaires sur l'immigration soutenues en France de 1953 à 1983*, 1984.

Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine. *Répertoire des mémoires et thèses consacrées au Maghreb*. Nice, 1979.

Centre de Recherche et d'Information documentaire en Sciences sociales et humaines (C.R.I.D.S.S.H.) *répertoire des thèses et mémoires concernant l'Algérie disponibles à Oran*. Oran, C.R.I.D.S.S.H., 1983.

Centre National d'Etudes historiques et Direction centrale des Archives nationales. *Etudes et Recherches en Sciences sociales : Répertoire des thèses et mémoires concernant l'Algérie (1962 à 1977)*, Alger, 1977.

IREMAM-IMA. Le monde arabe et musulman au miroir de l'Université française. Répertoire des thèses en Sciences de l'Homme et de la société (1973-1987), tomes 1 et 2, Aix-en-Provence CNRS, 1990.

LIRUS-GALAP J., « Seconde génération ou enfants d'immigrés. Bibliographie internationale. 1969-1979 ». *Cahiers d'Anthropologie* 1981, n° 3-4.

Ministère de l'Education nationale, Direction générale des Enseignements supérieurs et de la Recherche. Direction des Bibliothèques des Musées et de l'Information scientifique et technique, *Inventaire des thèses de Doctorat soutenues devant les universités françaises*. MUNOZ M.C.I., *Bibliographie analytique sur les jeunes étrangers*. CIEMI, 1988.

Tunis-Faculté des Sciences humaines et sociales. *Répertoire des thèses et mémoires inscrits et soutenus devant les facultés : Lettres, Sciences humaines et sociales de Tunis, 1970-1990*. Université de Tunis I, Tunis, Juin, 1991.